



Sion Unihockey

1950 Sion

T +41 79 475 23 01

info@sionunihockey.ch

www.sionunihockey.ch

Sion Unihockey

Concept de protection pour les entraînements et les compétitions dès le 6 décembre 2021

Version : 7 décembre 2021

Auteurs : Cindy Vuigner (responsable Covid) et Florian Dessimoz



Conditions cadres

Selon les directives de la Confédération, les règles suivantes s'appliquent dès le 06.12.2021 :

Certificat COVID (vacciné/e, guéri/e, testé/e)

- Une obligation de certificat s'applique pour les manifestations à l'intérieur (manifestations sportives, événements de club).
- L'obligation du certificat est valable pour les personnes âgées de 16 ans ou plus.
- Les enfants et jeunes de moins de 16 ans sont exemptés de l'obligation du certificat.
- Les associations (clubs, organisateurs d'un événement) ont pour mission de vérifier les certificats COVID de tous les visiteurs.
- Afin de vérifier la validité et l'authenticité du certificat COVID, l'application « Covid Certificate Check » est disponible gratuitement.
- Pour les personnes de plus de 16 ans, l'accès peut être limité aux détenteurs d'un certificat de vaccination ou de guérison (règle de la 2G). Cette règle ne s'applique toutefois pas aux joueurs/joueuses, membres du staff, aux arbitres et aux observateurs ainsi qu'au secrétariat de match. Pour cela, une zone séparée et distincte (3G) est nécessaire.
- La validité des tests antigéniques est de 24h et celle des tests PCR est de 72h.

Les principes suivants doivent être strictement respectés pour les entraînements et les compétitions :

1. Pas de symptômes à l'entraînement et au match

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements et aux compétitions.

Elles restent à la maison, se mettent en quarantaine et se font tester.

2. Port du masque et distances

Pour toutes les personnes présentes à partir de 12 ans, le port du masque est obligatoire. En dehors du terrain et de la zone de changements, cette obligation s'applique également aux sportifs.

Il faut continuer à se passer des poignées de mains ou des « high-five ».

3. Se laver les mains soigneusement

Se laver les mains et/ou se les désinfecter avec du gel hydro alcoolique est un élément crucial de l'hygiène. En vous lavant soigneusement les mains avec du savon et/ou en les désinfectant avec du gel hydro alcoolique avant et après l'entraînement, vous vous protégez vous-même et votre entourage.

4. Tenir des listes de présences

Afin de faciliter le traçage des contacts, le club tient une liste de présences pour tous les entraînements (à l'intérieur comme à l'extérieur). La personne qui donne l'entraînement est responsable de tenir une liste complète et correcte, afin qu'elle puisse être mise à disposition de la personne responsable du plan coronavirus dans la forme convenue (cf. point 5). Les clubs sont libres de définir en quelle forme (par exemple : Doodle, Excel, applications) la liste de présences est établie.

5. Désigner une personne responsable au sein du club

Chaque organisation qui offre des entraînements est tenue déterminer une personne responsable du plan coronavirus. Cette personne est chargée de veiller à ce que les règlements soient respectés. Dans notre club, il s'agit de *Cindy Vuigner*. Si vous avez des questions, veuillez la contacter directement (Tél. +41 79 384 76 39 ou cindyvuigner@gmail.com).

6. Autres dispositions spécifiques de Sion Unihockey

- Pas de symptômes à l'entraînement.
- En cas de test positif au Covid ou de cas contact, merci de m'informer afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires en fonction de l'âge et de la situation du joueur ou de la joueuse concerné(e).

Un contact sera pris avec le service du médecin cantonal afin de gérer chaque cas de manière individuelle.

- En cas de covoiturage, le port du masque redevient obligatoire pour les + 12 ans, sauf pour les personnes vivant dans le même foyer.
- Désinfection des mains obligatoire à l'entrée des salles de gym au début et à la fin des entraînements. (Salle de St-Hubert, gel hydro alcoolique disponible à l'entrée; salles de St-Guérin et de Châteauneuf-Sion, mis à disposition par les entraîneurs).

- Le port du masque reste obligatoire jusqu'au début de l'entraînement proprement dit.
- Chaque joueur veille à ne pas laisser son masque par terre.
- Le matériel est personnel, principalement les gourdes.
- Les entraîneurs veillent à la désinfection des mains et sont garants du respect des règles.
- Chacun se désinfecte les mains aussi souvent que nécessaire.
- La liste de présences sera tenue à jour après chaque entraînement et me sera transmise régulièrement. Je dois pouvoir en avoir accès à tout moment en cas de contact avec le service du médecin cantonal.

En cas de non-respect des règles, les entraînements peuvent être annulés avec effet immédiat.

Je vous remercie pour votre précieuse collaboration et souhaite à chacun de rester en bonne santé.

Meilleures salutations.

Pour Sion Unihockey

Cindy Vuigner, Responsable Covid

+41 79 384 76 39

cindyvuigner@gmail.com

Sion, 07.12.2021